

- La vie communale p2
- Informations pratiques p5
- La vie des écoles p7
- La vie associative p7

Bulletin d'informations

Décembre - n°9



**Tu t'intéresses à la vie de ta commune ?
Tu veux que ça bouge ?
Participer à des projets, donner ton avis
pour améliorer ton cadre de vie ?**

**Alors viens discuter avec l'équipe
municipale !**

Comment ?



- Une boîte à idée dans le hall de la mairie,
- Tu remplis un coupon avec ton nom, un n° de téléphone et/ou une adresse mail,
- Si tu as moins de 15 ans, remplis une autorisation parentale (disponible en mairie ou sur le site www.mairie-cast.com)
- Tu notes, si tu veux, le sujet ou le projet qui te tient à cœur,
- L'équipe de la mairie te contactera pour t'inviter à une réunion.

**Simple non ?
On compte sur toi !**



L'Echo de St Hubert



LE MONOXYDE DE CARBONE

**Les intoxications
au monoxyde de carbone
concernent tout le monde...
Les bons gestes
de prévention aussi.**



Numéros d'urgence :

| | |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| SAMU | 15 |
| POLICE | 17 |
| POMPIERS | 18 |
| TOUTES URGENCES | 112 |
| (numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles) | |
| SMS OU FAX | 114 |
| (pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre) | |

Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédent la parution.

Exemple : pour parution en janvier
date limite d'envoi : pour le 5 décembre



Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.



LA VIE COMMUNALE

Tu as entre 12 et 17 ans ?

Tu t'intéresses à la vie de ta commune ?

Tu veux que ça bouge ?

Participer à des projets, donner ton avis
pour améliorer ton cadre de vie ?

Alors viens discuter avec l'équipe municipale !

Comment ?

- Une boîte à idée dans le hall de la mairie,
- Tu remplis un coupon avec ton nom, un n° de téléphone et/ou une adresse mail,
- Si tu as moins de 15 ans, remplis une autorisation parentale (disponible en mairie ou sur le site www.mairie-cast.com)
- Tu notes, si tu veux, le sujet ou le projet qui te tient à cœur,
- L'équipe de la mairie te contactera pour t'inviter à une réunion.

Simple non ?

On compte sur toi !



ETAT CIVIL

Naissance :

Ioena ALANOU, née le 11 octobre 2020 à Quimper

Décès :

Corentin CORNIC, décédé le 15 octobre 2020 à Cast

Léa MAUGUEN (veuve BIZIEN), décédée le 19 octobre 2020 à Douarnenez



Coordonnées utiles

Depuis janvier 2020, la compétence eau a été transférée à la communauté de communes.

EAU POTABLE

Veolia : 09 69 32 35 29 (24 h sur 24)

Plateforme internet : https://www.service.eau.veolia.fr/home/nous_contacter.html

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SAUR : *service clientèle* 02 77 62 40 09 (lundi-vendredi 8 h-18 h)

Dépannage et urgences (24 h / 24) : 02 77 62 40 09

Plateforme internet : www.saurclient.fr

Coupures d'électricité

En cas de panne de courant, il est important que chaque abonné concerné contacte son distributeur d'électricité (ENEDIS, par ex.) afin de signaler l'incident qu'il a constaté. Faute de quoi, une intervention ne peut pas être programmée. **ENEDIS : 09 726 750 29** (n° de téléphone pour les particuliers)



Compte rendu du conseil municipal du 28 octobre 2020

Réunion du 28 octobre 2020

Le 28 octobre 2020, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 16 octobre 2020, s'est réuni en la salle communale de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de Cast.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Gaël ROGNANT, excusé.

Procurations : Gaël ROGNANT au maire, Jacques GOUEROU

Secrétaire de séance : Frédéric LAMBALLE

En hommage à Samuel PATY, enseignant assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine, le conseil municipal a ouvert la séance en observant une minute de silence.

DELIBERATION 39-2020 : BUDGET EPICERIE – DECISION MODIFICATIVE 1

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'adopter la décision modificative suivante sur le budget épicerie pour l'exercice 2020 :

Section de fonctionnement

Dépenses :

Chapitre 011 – article 6068 : + 23 000 €

Chapitre 023 – article 023 : - 4 000 €

Recettes :

Chapitre 70 – article 707 : + 19 000 €

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 23 – article 2315 : - 4 000 €

Recettes :

Chapitre 021 – article 021 : - 4 000 €

DELIBERATION 40-2020 : AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT EN DIRECTION DE LA CCPCP

La CCPCP assure depuis le 1er janvier 2020 l'exercice des compétences « eau potable » et « assainissement ».

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 1321-1 et L 1321-5 ;
Vu la délibération n° 2018-128 en date du 25/09/2018 par laquelle le Conseil Communautaire a décidé de se doter de la compétence « Assainissement Collectif » ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017 362-0008 du 28 décembre 2017 portant approbation des statuts de la CCPCP dont les compétences optionnelles 6° Assainissement et 7° Eau à compter du 1er janvier 2020 ;
En application de l'article I 5211-5 renvoyant aux articles L 1321-1 et suivants du Code Général des

Collectivités Territoriales (CGCT), la mise à disposition constitue le régime de droit commun applicable aux transferts des biens et équipements nécessaires à l'exercice d'une compétence transférée, dans le cadre de l'intercommunalité.

L'établissement public de coopération intercommunale est substitué de plein droit à la date du transfert de la compétence à la collectivité antérieurement compétente. La mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre la Commune de Cast et la Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay. Il a pour objet de préciser les modalités de mise à disposition des biens concernés

Le Conseil Municipal décide, à la majorité et une abstention de Frédéric LAMBALLE :

D'autoriser le Maire à signer les procès-verbaux de conventions de mise à disposition des biens communaux relatifs aux services eau et assainissement

DELIBERATION 41-2020 : ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE D'YS

L'acquisition des parcelles AB 277 et AB 263 a été proposée à la commune par leurs propriétaires actuels.

La superficie totale de ces parcelles est de 12 052 m².

Ces parcelles permettraient à la commune de créer une réserve foncière en vue d'un éventuel aménagement.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'autoriser le Maire à réaliser les démarches pour cette acquisition selon les modalités suivantes :

Prix du m² : 12€

Les frais liés à cette acquisition sont à la charge de la commune.

DELIBERATION 42-2020 : CESSIION D'UNE PARCELLE COMMUNALE SISE A PLOMODIERN

La commune est propriétaire d'une parcelle de 1 140 m² sur la commune de Plomodiern.

Le Maire fait part de la demande de Monsieur HILLY, résident de Plomodiern, qui souhaite faire l'acquisition de ce terrain, adjacent à sa propriété.

Le Conseil Municipal décide, à la majorité et une abstention de Frédéric LAMBALLE :

D'approuver le principe de la cession de cette parcelle d'une surface 1 140 m² ;

D'approuver les conditions financières de la transaction comme suit :

La vente aura lieu au prix de 2€ le m² ;

Les frais de notaire et autres dépenses liées à cette opération seront placés à la charge des demandeurs

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n° 27-2020 du Conseil Municipal de Cast en date du 15/06/2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette

délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision du 15/10/2020 : Attribution des lots pour les travaux de viabilisation du lotissement Polusson

Lot n°1 – Terrassement et voirie : attribué à la société COLAS pour un montant HT sur l'offre de base de 194 967.08 €

Lot n°2 – Réseaux humides : attribué à la société SPAC pour un montant HT de 137 952.75 €

Lot n°3 – Espaces verts/maçonnerie : attribué à la société BELLOCQ pour un montant HT de 71 417 €

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe l'assemblée du travail important fourni par les différents services de la commune de Cast dans le cadre de la crise sanitaire. Il signale ainsi la grande réactivité des services scolaires qui se sont adaptés à chaque évolution du protocole sanitaire et ont assuré la prise en charge des enfants des enfants des personnels soignants durant le confinement décrété au mois de mars 2020. De même les services techniques ont su, en cette période particulièrement difficile, répondre présents et garantir un bon fonctionnement de la commune. Enfin, les services administratifs n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la continuité du service public et répondre, aussi bien en mairie qu'à l'agence postale, aux besoins des Castois. C'est pourquoi monsieur le Maire fait part de son souhait de voir les agents communaux bénéficier de la prime Covid. Cette idée est accueillie positivement par tous les membres du conseil.

Le repas du CCAS, compte tenu des évolutions du protocole sanitaire, doit s'adapter et prendre, exceptionnellement une forme nouvelle. C'est pourquoi Laurence LE BERRE fait part des dispositions prises cette année. Le repas sera organisé le 19 décembre 2020 en partenariat avec le Relais Saint-Gildas et consistera en un couscous à emporter.

● Cérémonie du 11 novembre

En raison du contexte sanitaire et des mesures de confinement, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu en comité restreint.

Un moment de recueillement a été observé, suite au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.



Épicerie communale : résultats du jeu-concours

Le concours de l'automne de l'épicerie communale de Cast a eu lieu du 1er octobre au 31 octobre.

Les participants devaient trouver le nombre d'écureuils, d'escargots et de hérissons présents dans la vitrine.

Les gagnants ont remporté un paquet de bonbons au choix. Voici la liste des gagnants désignés par tirage au sort parmi les bonnes réponses :

- 1) Lia Depeigne
- 2) Léa Leblanc
- 3) Léo Durigneux



Annonces

- **Nounou expérimentée**, je suis à votre disposition pour garder votre enfant dans un cadre familial et accueillant. Eveil, jeux et jardin à volonté !
Pour tout renseignement vous pouvez me contacter au 02.22.12.47.84 ou steph.2006@live.fr
- **Assistante maternelle agréée** (7 ans d'expérience), maison avec jardin proche de deux écoles, dispose de place pour accueillir votre enfant. Diverses formations dont : initiation au langage des signes, CAP petite enfance, éducation bienveillante et secourisme. Je propose des activités selon l'âge et l'éveil de l'enfant.
Contact : 06.75.36.08.44
- **Assistante maternelle agréée** à CAST, maman de 2 enfants. Je dispose d'une maison spacieuse avec jardin et de tout le matériel nécessaire au bien être de votre enfant. Dynamique, attentive et organisée, je respecte le rythme de chacun. Je propose des activités manuelles et de découverte adaptées à l'âge. Balade et jeux extérieurs sont au programme lorsque le temps le permet. N'hésitez pas à me contacter au 06.29.92.55.47
- **Service à domicile** : Line (17 ans d'expérience) ménage, courses ; grand ménage occasionnel. Règlement CESU.
Contact : 06.20.48.43.33
- Besoin d'un baby-sitter ? Pensez au fichier du PIJ !
Contact : 02 98 86 13 11 / 06 40 05 45 42
pj@polysonnance.org
- **Enseignante** de nationalité allemande donne cours allemand tous niveaux.
Contact : 02.98.16.06.46
- **Loue** : penty 70 m² ; rdc cuisine salon, séjour, poêle à bois. Etage : 2 chambres et 1 douche, WC. Loyer : 550 €/mois charges comprises (poubelles et eau). Dispo. Fin janvier 2021.
Contact : 06.73.86.31.20
- **Trouvé** : lunettes de vue, taille adulte, au cabinet médical.
Contact : 09.86.44.17.29

- **Perdu** : longuesse (partie en dessous d'un fusil comprenant une partie bois et une partie métallique, environ 20cm de long).
Contact : tél. 07.60.55.66.26.
- **Vends** : bois de chauffage 180 € la corde À venir chercher sur place.
Contact : 07.84.45.18.50
- **Vends** : bois de chauffage 200 € / corde, livré ; 30-40 cm .
Contact : 06.81.89.51.99

Commerces et professionnels

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en **mairie** ou sur notre site Internet www.mairie-cast.com

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste**.

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEIS, médecin généraliste**.

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence Cabinet Infirmier - Maison médicale
Mardi - vendredi de 7h30 à 8h30 : 02.98.73.58.78

Csaba Kincses, masseur kinésithérapeute : 06.45.43.56.79

Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h www.pharmacie-niquet.fr

Marchés, place St Hubert :

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (volailles, fruits-légumes, légumes bio, viande)

Les Paniers Castois : légumes bio, paniers à 8 €, 11 €, 15 €
Tous les vendredis de 18h à 19h.

Contact : Patricia au 06.47.60.35.43 ; Frédéric au 02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99.

Herbes et compagnie

Légumes bio et plantes aromatiques et médicinales (tisanes, sirops, huile, aromates...)

Vente à la ferme le samedi de 10h à 12h30. Au marché le mardi matin.

Contact: Maelenn Lastennet 06.62.42.96.76

Un chien dans le marais : alimentation et accessoires pour chiens et chats. www.unchiendanslemarais.com

Contact : Tél. 06.18.83.14.74

Ferme de Lamharo Vend colis de porc (\pm 7 kg) à 10€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

- Vend steaks hachés : lot de 16 (2 kg pour 24€) ou lot de 8 (1 kg/13€)
- Vend colis de viande bovine (\pm 11 kg) à 12€50/kg : Animaux élevés entièrement à l'herbe. Tout est emballé sous vide. Possibilité de livraison à domicile.

Contact : Bruno HASCOET au 06 08 25 45 13 ou lafermedelamharo@orange.fr

Les caves de Saint-Gildas : ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15 h à 19h30 ; le dimanche matin de 10 h à 12h30.

Tél. 02.98.73.54.65

EVEN AGRI

Bricolage, Jardinage, Alimentation animale, Elevage, Matériaux - Magasin ouvert à tous.

Horaires :

du 1er décembre au 28 février

du lundi au vendredi 8h30-12h 13h30-17h.

Fermé les mardi et jeudi après-midi

samedi 9h-12h

Du 1er mars au 30 novembre

du lundi au vendredi

8h30-12h 13h30-18h

samedi 9h-12h

Epicerie communale - dépôt de pain

5 rue Kreisker - tél. 02.98.73.55.73

Nouveaux horaires

Lundi : Fermé (dépôt de pain au Coup de Tabac)

Mardi, Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 7h-12h30 et 16h-18h

Dimanche : 7h - 12h

Période des fêtes de fin d'années : horaires susceptibles d'être modifiés. Renseignements au 02.98.73.55.73

Le relais Saint Gildas

Paëlla le jeudi soir à emporter - 10 € la part ; à commander jusqu'à mercredi. Sangria maison 3€ le verre et toujours des pizzas du dimanche soir au jeudi soir. Tél. 02.98.73.54.76

Salon de coiffure

Retrouvez le salon de coiffure de Cast sur

facebook : page « LS Coiffure CAST ».

Contact : tél. 02.98.73.54.62

Nouveau : LA BEL'VERTE, maraîcher bio à CAST, vente de légumes bio à la ferme samedi de 15h à 18h au Lieu-dit Croas Lahinec. Vous pouvez composer votre panier à l'avance jusqu'au jeudi midi en appelant Daphney 06.20.45.85.66.

● Ouverture des commerces

A Cast, les mesures de confinement en vigueur imposent la fermeture de différents bâtiments publics(*). Ainsi, la salle communale et la salle des sports ne peuvent accueillir du public.

La mairie et l'agence postale accueillent néanmoins le public dans le respect des consignes sanitaires.

Le cadre réglementaire permet cependant l'ouverture de certains commerces de la commune.

Par conséquent, le marché hebdomadaire accueille les clients le mardi matin de 9h à 12h.

De même les commerces suivant demeurent ouverts au public :

- Epicerie communale ;
- Pharmacie Niquet aux horaires habituels ;
- Even Agri pour les particuliers et les professionnels ;
- Triskalia pour les professionnels assure la fourniture de bouteilles de gaz pour les particuliers ;
- Garage Feillant ;
- Les Caves de Saint Gildas aux horaires habituels ;
- Le Coup de Tabac assure les activités de tabac, presse, jeux, dépôt de pain le lundi et relais colis de 8h à 19h ;
- Le relais Saint-Gildas est ouvert du dimanche soir au jeudi soir de 18h à 20h pour les pizzas à emporter et la paëlla le jeudi soir. Sur commande uniquement.

(*) en accord avec la réglementation en vigueur au moment de la finalisation du bulletin, mi novembre 2020.

● INFORMATIONS PRATIQUES

● RAM

En cette deuxième phase de confinement, le RAM doit s'adapter et modifier son organisation, ainsi que ses interventions auprès de son public.

Notre gestionnaire, l'association EPAL a pris la décision de suspendre tous les regroupements d'adultes non indispensables durant la durée du confinement. Le confinement a pour but de limiter au maximum les interactions entre les personnes, il semble donc inopportun de maintenir des regroupements au sein du RAM.

Pour autant le RAM n'est pas fermé, les permanences téléphoniques sont maintenues, aux heures habituelles sur l'ensemble de la semaine, attention cependant les numéros de téléphone varient selon les jours :

Tous les jours de 13h30 à 15h30 :

Lundi et vendredi avec Céline au 06.73.65.85.13

Mardi avec Fanny au 06.07.04.72.87

Mercredi et jeudi avec Florence au 06.77.99.36.93

Il est également possible de nous joindre par mail.

Pour l'accueil individuel de public, il est possible sur rendez-vous, uniquement dans les situations où il est impossible de le faire par téléphone.

● Recensement militaire

Les jeunes Castois ayant atteint les 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie. Il leur suffit de venir à l'accueil, munis de leur carte d'identité et du livret de famille.

Suite à ce recensement, ils recevront une attestation de recensement (exemplaire unique à conserver) puis une convocation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

Pour en savoir plus :

Mairie : tél 02.98.73.54.34

Page web de la JDC :

<https://www.defense.gouv.fr/jdc>

⇒ Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;

⇒ Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.



● Prévention / monoxyde de carbone

Source : ARS Bretagne

Provocant plusieurs décès par an, le **monoxyde de carbone**, gaz inodore et invisible, est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une **mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les **groupes électrogènes ou les motopompes**. Ces derniers doivent impérativement être placés à **l'extérieur** des locaux.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la **vérification des équipements** et de leurs conditions d'installation ainsi que **l'entretien des conduits** d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- ⇒ Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- ⇒ Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- ⇒ Faire évacuer les lieux ;

● SPED / CCPCP

Collectes des déchets ménagers :

Le service de collecte des déchets ménagers fonctionne normalement pour les ordures ménagères (bac vert) et la collecte sélective (bac jaune). Pour rappel, il faut mettre impérativement ses bacs la veille au soir, les poignées tournées vers la chaussée.

Attention à ne pas jeter de verre dans les bacs de collecte des déchets résiduels, pour éviter tout refus de collecte. Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux usagers que les mouchoirs, masques, gants usagés et autres déchets en lien direct avec le virus soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel (ils sont proscrits du bac jaune) afin d'éviter la contamination des équipes.

Collecte du verre

La collecte du verre est maintenue normalement. Attention, le dépôt sauvage est interdit au pied des conteneurs et les bacs à ordures ménagères contenant du verre ne seront pas ramassés.

Déchèteries

Les déchèteries fonctionnent selon le planning habituel d'ouverture. Les usagers peuvent se rendre en déchèteries et sur les points d'apport volontaire en cochant la case « se rendre dans un service public » sur l'attestation de déplacement dérogatoire. Le port du masque est fortement conseillé.

La collecte des textiles

La collecte des textiles est maintenue. Pour rappel, les dons de textiles en bon état sont essentiels pour le bon fonctionnement d'Abi29 et Inservet29.

Tous les dons doivent être déposés en sacs fermés.

Le textile mouillé, souillé de peinture, de graisse ou d'huile n'est pas recyclable.

Pour identifier l'emplacement d'un conteneur près de chez vous, rendez-vous sur www.abi-29.fr

Toutes ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des nouvelles préconisations du Gouvernement. Pour tout renseignement complémentaire sur le fonctionnement du SPED (Service Public d'Élimination des Déchets) vous pouvez contacter le 02.98.86.00.30.



LA VIE DES ECOLES

2024 avec le souci du respect de la planète et des autres."

Ecole Publique

La semaine du goût des GS-CP

Les GS-CP se sont régalingés pour cette semaine du goût sur le thème de la Bretagne, thème de l'année pour la classe. Les GS ont réalisé 2 fars, l'un aux pruneaux, l'autre nature, et des galettes au caramel au beurre salé. Quel régal !

Tous ont goûté et différencié le beurre doux et le beurre salé. Et bien, tous les petits bretons n'aiment pas le beurre salé !

Enfin les élèves ont goûté une préparation à base d'algues, incontournable produit breton aujourd'hui. Avis très partagés car la présence du vinaigre, acide, n'a pas plu à toutes les papilles.

Bien sûr ils ont complété leurs connaissances culinaires bretonnes dans des livres en observant les crêpes, le gâteau breton, le kouign amann, les fruits de mer ... que beaucoup auraient aimé déguster dans une 2^e semaine du goût !



Ecole Notre Dame

Jeu du Tri'Athlon pour terminer la première période
Chaque année, l'UGSEL propose un jeu collectif qui permet de réunir l'ensemble de l'école pour une reprise sportive.

Malgré la situation actuelle, nos effectifs et nos grands espaces ont permis la mise en place du jeu en respectant le protocole sanitaire mis en place.

A travers le tri des déchets, chaque groupe d'enfants devait réaliser la structure d'un terrain de sport pour les prochains JO 2024. Pour y arriver, plusieurs étapes ont été nécessaires.

"Se rassembler et vivre en équipe, un temps d'activité physique et éducative au sein de l'école, pour apprendre à se connaître, jouer et agir ensemble ! Dans une démarche de développement durable, le tri des déchets permet la construction de terrains de sports, grâce au recyclage des différentes matières. Ce jeu sera l'objet d'une prise de conscience de leur importance. Un Tri-Athlon pour construire ensemble Paris



VIE ASSOCIATIVE



Club ar Vignonnet



En cette fin d'année 2020

Je viens vous souhaiter

Un joyeux Noël

Et meilleurs vœux 2021

A tous les adhérents du Club Ar Vignonnet

Contact : Monique Milin au 02.98.73.56.77



Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT

A partir du samedi 14 novembre

Mode de fonctionnement temporaire pour la sécurité des usagers

On vous accueille le samedi de 11h à midi pour vous remettre des livres.

Nous sommes désolés mais pour l'instant l'accès aux rayons ne sera pas possible.

Livres sélectionnés avec le bénévole sur place, ou sur réservation : sur la messagerie

bibliothèque.cast@orange.fr; ou au téléphone : 02.98.73.65.25 le samedi de 11h à midi.

Le catalogue des livres disponibles sera bientôt en ligne. Ceci facilitera vos choix.

Le port du masque est bien sûr nécessaire et les lecteurs seront accueillis un par un dans le couloir de la bibliothèque.

C'est le moment de lire. A très bientôt,
L'équipe des bénévoles.



Le bulletin communal étant finalisé mi-novembre, nous ne savons pas encore quelles seront les directives et les éventuelles restrictions concernant la pratique des activités collectives (ex. : randonnée en groupe) au moment de sa parution.

Pour connaître la réglementation en vigueur concernant ce type d'activité, se conformer au site internet du gouvernement :

www.gouvernement.fr

● Groupes de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST.

IMPORTANT : sous réserve de l'autorisation du gouvernement

MARDI 8 décembre 2020

Circuit du Névet : 6kms/6,5kms

Départ du parking du bois du Névet à Locronan

Balisage: *aucun*

Difficulté: *aucune*

MARDI 15 décembre 2020

Circuit des écureuils à St-Nic : 8 kms

Départ du parking du parking habituel près de l'ancienne gare

Balisage: *jaune*

Difficulté: *montées*

MARDI 22 décembre 2020

Circuit des éoliennes à Plomodiern : 6 kms/6kms5

Départ du parking près des éoliennes

Balisage: *aucun*

Difficulté: *aucune*

PAS DE MARCHE LE MARDI 29 DECEMBRE 2020

MARDI 5 janvier 2021

Circuit de Ste Anne/Tréfeuntec : 6 kms/6kms5

Balisage: *aucun*

Difficulté: *aucune*

Après, nous essaierons de prendre une collation au bar PMU à Plonévez-Porzay suivant les consignes gouvernementales.

● Pause couture

Une association vient d'être créée sur la commune. Notre but : se retrouver pour un moment convivial autour de la couture les mercredis soirs à partir de 20 h. Au vu des circonstances sanitaires, nous espérons commencer rapidement, dès que la situation le permettra.

Contact et renseignements :
Pausecouture29@gmail.com

● Comité d'animation



Cette année, le téléthon était au programme des activités du Comité d'animation.

<

Les circonstances et les directives sanitaires ne nous permettent pas d'organiser des animations dans de bonnes conditions. Mais chacun pourra, malgré tout, participer à ce grand élan de solidarité en faisant un don.

A cet effet, des urnes sont placées à la mairie et dans les commerces de Cast. Vous pouvez y déposer vos chèques et même vos espèces.

Reconnue d'intérêt général, l'AFM-Téléthon peut vous faire bénéficier d'une réduction d'impôt lorsque vous lui faites un don. (- 66 % : un don de 50 € vous coûtera en réalité 17 €)

Pour les dons effectués au moment du Téléthon, les reçus fiscaux sont envoyés :

A partir du 15 mars pour les dons réalisés sur une animation Téléthon, (déposés dans nos urnes)

Vous souhaitez un justificatif qui vous fera bénéficier d'une réduction d'impôt ?

Pour les dons par chèque libellé à l'ordre de AFM TELETHON : le justificatif sera expédié à l'adresse inscrite sur le chèque.

Pour les dons en espèces : mettre les espèces, accompagnées de vos coordonnées, dans une enveloppe.

Merci à la mairie et agence postale, et aux commerçants qui ont accepté de faire le relais et chez qui vous trouverez les urnes :

*Caves St Gildas,
Pharmacie Niquet,
Le coup de tabac,
L'épicerie communale,
Garage Feillant.*

● Danse - Dany de Almeida

En raison de la mise en place d'un confinement et des restrictions mises en place, les cours de Dany de Almeida sont suspendus ; les séances pourront être rattrapées lors de vacances scolaires, sous réserve que le confinement et les restrictions qui sont liées soient levées.



Renseignements auprès de Dany de Almeida :
06.79.77.17.15